

L'impersonnel et la linguistique contrastive

Helland, Hans Petter, Université d'Oslo, ILOS

On distingue généralement à l'intérieur de la classes des verbes intransitifs deux types clairement distincts : d'une part des verbes inaccusatifs comme *arriver, venir*, etc., d'autre part des verbes inergatifs comme *courir, tousser*, etc. L'opposition est basée à la fois sur des critères syntaxiques et des critères sémantiques. Selon l'hypothèse inaccusative, le sujet des verbes inaccusatifs est dérivé à partir d'une position postverbale, alors que le sujet des verbes inergatifs apparaît directement dans la position sujet sans dérivation préalable.

Dans cette contribution, je présenterai d'abord brièvement l'hypothèse inaccusative avant d'explicitier son rapport avec la passivation. Ensuite, je montrerai que les opérations lexicosyntaxiques servant comme *input* des constructions impersonnelles sont soumises à des variations systématiques. Pour illustrer ces points, je me baserai sur des données comparatives du français et du norvégien.

L'impersonnel et la linguistique contrastive

Introduction

Les verbes intransitifs sont généralement répartis en deux catégories bien distinctes : d'une part les **inaccusatifs** comme *arriver*, *sortir*, etc., d'autre part les **inergatifs** comme *courir*, *tousser*, etc. Cette opposition relève à la fois de critères syntaxiques et de critères sémantiques. Au niveau de la syntaxe, le sujet des verbes inaccusatifs est dérivé à partir d'une position postverbale, alors que le sujet des verbes inergatifs apparaît directement dans la position sujet sans dérivation préalable.

Pour tester l'hypothèse inaccusative, on recourt à des tests linguistiques. L'un des tests les plus connus en faveur de la bipartition des verbes intransitifs concerne la possibilité des verbes d'apparaître dans une construction impersonnelle. Ainsi, *sortir* est un verbe typiquement inaccusatif parce qu'il entre dans la construction impersonnelle de (1), alors que *courir* dans (2) est inergatif :

- (1) Il est sorti un homme dans la rue.
- (2) *Il a couru un homme dans la rue.

A ceci s'ajoutent d'autres tests linguistiques. Seuls les verbes inaccusatifs (3) seraient compatibles avec le *en* partitif, à l'exclusion des inergatifs (4):

- (3) Il en est sorti un.
- (4) *Il en a couru un.

La sélection de l'auxiliaire constitue un critère plus important encore. Le verbe inaccusatif *sortir* sélectionne *être* comme auxiliaire (1) contrairement à *courir* qui sélectionne *avoir* (2). De plus, les verbes inaccusatifs peuvent entrer dans des constructions participiales (5), ce qui n'est pas le cas pour les verbes inergatifs (6):

- (5) Sorti depuis plusieurs jours, il n'a pas répondu au message.
- (6) *Couru depuis plusieurs jours, il n'a pas répondu au message.

La fiabilité - ou peut-être le manque de fiabilité - de tels tests appliqués au français a été examinée dans un grand nombre de travaux parus ces dernières années (voir Legendre et Sorace 2003 pour les références). Je me limiterai dans ce travail à examiner le critère impersonnel. Je montrerai d'abord comment la littérature linguistique a recouru à la construction impersonnelle pour fonder l'inaccusativité. A partir des travaux de Cummins (2000) et de Legendre et Sorace (2003), je formulerai des critiques sur les propositions qui ont été faites par leurs prédécesseurs. Enfin, je m'appuierai sur des exemples tirés de *O(slo) M(ultilingual) C(orpora)* pour montrer qu'il y a des différences importantes entre le français et le norvégien concernant la distribution des verbes impersonnels.

La construction impersonnelle comme test de l'hypothèse inaccusative

Parmi les verbes définis traditionnellement comme inaccusatifs se trouvent les verbes de survenance (*arriver, venir, sortir, partir, etc.*) et les verbes d'existence (*être, rester, exister, etc.*). Ces deux groupes se prêtent sans problème à la construction impersonnelle :

- (7) Il est arrivé un malheur (Bataille, *L'Arbre de Noël*, 1967 : 221)
- (8) Hier, il est venu un Italien (Déon, *Le Balcon de Spetsai*, 1961 : 198)
- (9) Il reste un problème essentiel.
- (10) Il existe un grand nombre de constructions distinctes... (Bassermann-Jordan, *Montres, Horloges et Pendules*, 1964 : 210).

Ils acceptent également tous le *en* partitif :

- (11) Il en est arrivé un.
- (12) Il en est venu un.
- (13) Il en reste un.
- (14) Il en existe un grand nombre.

Le critère lié à la sélection de l'auxiliaire divise cependant les verbes d'existence en deux catégories. *Rester* (et *demeurer*) se combine(nt) avec l'auxiliaire *être*, alors que *exister* (et *être*) sélectionne(nt) *avoir* :

(15) Il est resté un problème essentiel / Il a existé un grand nombre de constructions distinctes.

Il en va de même pour leur possibilité d'entrer dans une construction participiale. *Rester* (et *demeurer*) contrairement à *exister* (et à *être*) peu(ven)t avoir un tel comportement :

(16) Un homme resté seul / *Un problème existé.

Les verbes de survenance, pour leur part, sélectionnent généralement l'auxiliaire *être* (7)-(8) et acceptent également la construction participiale (17):

(17) Arrivé sur le palier, il a sonné sur la porte.

Sur la base de ces tests, on peut conclure que les verbes de survenance sont tous inaccusatifs, alors que les verbes d'existence se répartissent en deux catégories. En effet, dans la hiérarchie des verbes intransitifs établie par Legendre et Sorace (2003), les verbes en question occupent des places distinctes. Les verbes du type *arriver*, *venir*, *sortir*, etc. se trouvent au niveau le plus élevé de la hiérarchie. Ils constituent la catégorie centrale des verbes inaccusatifs, à la fois par leur comportement syntaxique (sélection de l'auxiliaire, acceptabilité dans les constructions participiales, etc.) et leur cohérence sémantique. De par leur sens inhérent, ils expriment un changement qui a pour résultat un état. Ils sont donc intrinsèquement *téliques* et *dynamiques*. Le verbe *rester*, marquant la continuation d'un état préexistant, est cependant classé comme un verbe périphérique au milieu de la hiérarchie, à un niveau plus élevé que les verbes statiques. Cette dernière classe regroupe les verbes d'état (*être*) et d'existence (*exister*). Dans le système de Legendre et Sorace, *rester* est inaccusatif, alors que *être* et *exister* sont inergatifs. Dans les deux cas, il s'agit de verbes *atéliques* et *adynamiques*. La hiérarchie de Legendre et Sorace est illustrée sous forme simplifiée dans (18) :

(18)

- a. Changement de lieu (la catégorie centrale des inaccusatifs) : *arriver, venir*, etc.
- b. Changement d'état : *mourir, apparaître, monter, descendre*, etc.
- c. Continuation d'un état préexistant : *rester*, etc.
- d. Existence d'un état : *être, exister*, etc.
- e. Processus incontrôlé : *suer, trembler*, etc.
- f. Processus contrôlé (avec mouvement) : *nager*, etc.
- g. Processus contrôlé (sans mouvement) (la catégorie centrale des inergatifs) : *travailler*, etc.

Plus on descend dans le système, plus on se rapproche de la catégorie (centrale) des verbes inergatifs. La ligne de partage entre les inaccusatifs et les inergatifs en français est située entre (c) (*rester* est un verbe inaccusatif) et (d) (*être* et *exister* sont des verbes inergatifs). Dans d'autres langues, elle pourrait se situer plus bas dans la hiérarchie. L'italien, par exemple, a une liste plus importante de verbes inaccusatifs que le français. Si l'on adopte un tel système, le test de la construction impersonnelle se révèle inapte à l'examen de l'inacusativité. Aussi bien les inaccusatifs (*arriver, venir*, etc.) que les inergatifs (*être, exister*, etc.) apparaissent dans de telles constructions. De plus, la construction impersonnelle ne se limite pas à des verbes comme *arriver, rester* et *exister*. Il a été noté à maintes reprises que même les verbes typiquement inergatifs sont compatibles avec la construction impersonnelle. On parle alors traditionnellement de « dissonances inaccusatives » (« unaccusative mismatches »). La littérature linguistique offre des exemples du type :

(19) Il travaille beaucoup de Marocains ici.

(20) Il dort un chat au coin de la cheminée.

Travailler et *dormir* sont des verbes typiquement inergatifs. Ils sélectionnent l'auxiliaire *avoir* (*avoir travaillé* - **être travaillé* – *avoir dormi* - **être dormi*) et ils sont exclus de la construction participiale (21) :

(21) *Travaillé, l'homme est rentré du travail / *Dormi, le chat est sorti de la maison.

Dans la hiérarchie de Legendre et Sorace, les verbes du type *travailler* dénotent un « processus contrôlé, sans mouvement » et ils occupent la place la plus basse du système. Il

s'agit donc d'un représentant central de la classe des inergatifs. Aussi relative que puisse être l'acceptabilité d'exemples comme (19) et (20), on trouve tout autant, chez Hériau (1980) (cité par Cummins, 2000 : 229)) des énoncés attestés du type :

(22) Il y nage beaucoup d'insectes.

Nager dénote un « processus de mouvement contrôlé » et il se trouve près du centre des verbes inergatifs dans le système de Legendre et Sorace. Toutefois, il peut apparaître dans la construction impersonnelle, comme le montre (22). Il est donc difficile de maintenir la position selon laquelle seuls les verbes inaccusatifs sont acceptables dans la construction impersonnelle. Il m'importe à présent de montrer que les mêmes questions se posent – de façon encore plus pertinente – à l'égard de la construction impersonnelle en norvégien.

La construction impersonnelle en français et en norvégien

La classification des intransitifs en norvégien se fonde traditionnellement sur les mêmes types de critères qu'en français. Les verbes typiquement inaccusatifs entrent sans problème dans la construction impersonnelle (23) et ils sélectionnent du moins facultativement l'auxiliaire *être* (24). Si le sens du participe passé est compatible avec un état stable, il peut être également dérivé en adjectif (25) :

(23) Det er kommet / dradd / gått / forsvunnet, etc. en mann.

(24) Han er kommet / dradd / gått / forsvunnet, etc.

(25) Et ankommet skip / en forsvunnet mann / en avgått minister, etc.

A ceci s'ajoute un critère lié à la passivabilité. Les verbes inaccusatifs n'acceptent pas le passif impersonnel (26) :

(26) *Det er blitt kommet / dradd / gått / forsvunnet, etc.

On établit ainsi une distinction entre les inaccusatifs et les inergatifs. Les inergatifs sont en principe passivables. J'ajoute ci-dessous un locatif (*her* = « *ici* ») qui améliore l'acceptabilité des exemples, ce qui n'est pas le cas pour les inaccusatifs (**Det er blitt forsvunnet her.*) :

(27) *Det er blitt arbeidet her / er blitt sunget her / løpt her, etc.*

Ils sélectionnent *avoir* comme auxiliaire (28) et ils ne sont pas acceptables dans des constructions attributives (29):

(28) **Mannen er arbeidet / sunget / løpt, etc.*

(29) **En arbeidet / sunget / løpt mann, etc.*

Le critère lié la construction impersonnelle active est cependant beaucoup moins fiable. S'il est indéniable que les verbes typiquement inaccusatifs sont acceptables dans la construction impersonnelle active (23), il n'en est pas moins vrai que les verbes inergatifs sont acceptables dans le même type de construction :

(30) *Det arbeider / leker / skriker / danser, etc. en mann i hagen.*

On peut donc difficilement, tout comme en français, utiliser la construction impersonnelle comme critère propre à établir la bipartition des verbes intransitifs en norvégien. En effet, la construction impersonnelle en norvégien s'étend à un grand nombre de verbes et à une grande variété de constructions. Les contraintes semblent de plus être moins strictes que pour les constructions équivalentes en français. Pour illustrer ces points, je donnerai des exemples du corpus OMC, plus particulièrement de la partie de l'OMC qui contient des textes en quatre langues (norvégien, français, allemand, anglais). Il s'agit d'un corpus constitué d'environ 400 000 mots, ce qui correspond à environ 80 % des textes originaux. En principe, on pourrait utiliser ce corpus pour comparer les types de constructions dans les quatre langues. La construction impersonnelle dans le texte original de (31) est par exemple rendue en anglais par une construction personnelle (*Then a shiver passes through me...*), en allemand par une construction impersonnelle sans pronom postiche (*Mich shaudert...*) et en français par un attribut libre sous forme d'un groupe adjectival (*Toute frissonnante...*).

(31)

Det går en frysning gjennom meg, og jeg kjenner syvåringens sære uro i kroppen, der hun sitter på fanget til SS-mannen og merker trolldommen stråle ut fra dødningshodet han har på kraven.

(BHH1)

Mich schaudert, und ich spüre die seltsame Unruhe der Siebenjährigen, die auf dem Schoß des SS-Mannes sitzt und die Zauberkraft wahrnimmt, die der Totenkopf an seinem Kragen ausstrahlt.

(BHH1TD)

Then a shiver passes through me, and I feel the fidgets of the seven-year-old as she sits on the lap of the SS officer, aware of the magic that radiates from the death's-head. on his collar.

(BHH1TE)

Toute frissonnante, je sens dans mon corps le trouble bizarre de la fillette de sept ans qui, assise sur les genoux du S.S., subit la fascination de la tête de mort cousue sur son col.

(BHH1TF)

Ce qui nous intéresse ici, ce sont principalement les différences entre le norvégien et le français. Je prends pour point de départ la combinaison dans l'original norvégien entre un pronom postiche dans la position sujet suivi d'un verbe intransitif et un groupe nominal indéfini : *Det V en N...* Nous verrons que la construction impersonnelle en question est plus répandue en norvégien qu'en français.

Le corpus parallèle

Tout d'abord, on remarque que la liste des verbes typiquement inaccusatifs dans les deux langues contient le même type de verbes, issu de la même classe sémantique (18a), en l'occurrence les verbes téliques et dynamiques (*venir / komme ; arriver / dra ; aller / gå*, etc.). On s'attend alors à trouver le même type de construction impersonnelle dans la traduction française que dans le texte norvégien. Mais tel n'est pas le cas. En voici quelques illustrations :

(32)

Det kommer noen mennesker fra Frelsesarmeen i morgen formiddag, og de har sagt at de tar alt sammen.

(JG3)

Demain matin, les gens de l' Armée du salut doivent passer; ils ont dit qu' ils emporteraient tout.

(JG3TF)

(33)

Det har slått meg at jeg i det minste kunne sende over en e-post med beskjed om at det kommer en større forsendelse en gang i løpe av morgendagen. (JG3)

J'aurais pu aussi t'envoyer un e-mail pour te prévenir que tu allais recevoir un long message demain matin, mais je ne suis même pas sûr que tu veuilles encore avoir de mes nouvelles. (JG3TF)

Dans les deux cas, le traducteur du texte français a choisi une construction personnelle (... *les gens de l'Armée du salut...* - ... *tu allais recevoir un long message...*) pour rendre la construction impersonnelle du texte de départ (... *det kommer noen mennesker* - ...*det kommer en større forsendelse*). Cette tendance est assez générale. On la retrouve également pour les verbes qui expriment un changement d'état.

(34)

Jeg møtte ikke noen hverken i gårdsrommet eller på baktrappen og låste meg inn uten at det oppsto noen problemer.

(BHH1)

Je n' ai rencontré personne, ni dans la cour de l' immeuble ni dans l' escalier de service, et me suis enfermée sans le moindre problème.

(BHH1TF)

(35)

Vi lot alle omsvøp fare, og det oppsto en fortrolighet som ellers er sjelden mann og mann imellom.

(BHH1)

Nous avons cessé de nous entretenir allusivement, et sommes parvenus à créer un climat d' intimité rare entre les hommes.

(BHH1TF)

Oppstå est un verbe qui dénote un changement d'état. Il occuperait ainsi une place élevée dans la hiérarchie de Legendre et Sorace. Dans le texte original, il entre dans une construction impersonnelle (*det oppsto noen problemer...*- *det oppsto en fortrolighet...*). Le traducteur du texte français évite cependant une construction équivalente. Il choisit plutôt des paraphrases, soit un groupe prépositionnel (*sans le moindre problème*), soit une construction phrastique (... *et sommes parvenus à créer un climat d'intimité rare entre les hommes*).

Il en va autrement pour les verbes d'existence. Justement avec cette classe de verbes, la construction impersonnelle est extrêmement fréquente, que ce soit pour le norvégien ou pour le français. Il s'agit en particulier des verbes *exister / finnes* :

(36)

Det finnes en verden (JG3)

Il existe un monde (JG3TF)

(37)

Men det finnes en annen versjon om myten om Tagimoucia også. (JG3)

Mais il existe aussi une autre version du mythe de Tagimaucia. (JG3TF)

Même le verbe *å være*, comme verbe d'existence, accepte la construction impersonnelle en norvégien. Dans l'exemple suivant, il a été traduit par *exister* :

(38)

Det er en virkelighet utenfor denne. (JG3)

Il existe une réalité en dehors de celle-ci. (JG3TF)

On rappellera cependant que les verbes d'existence sont traités comme inergatifs dans le système de Legendre et Sorace. Si la construction impersonnelle était un test valable pour l'inaccusativité dans les deux langues, on ne s'attendrait pas à de telles corrélations. Qui plus est, on trouve dans notre corpus des exemples où le verbe se trouve à une place très basse dans la hiérarchie de Legendre et Sorace, autrement dit vers l'extrémité inergative :

(39)

Samtalen ble også på et vis avbrutt av at det hoppet en svær padde opp på platingen vi satt på. (JG3)

L'arrivée inopinée d'un crapaud sur le sol carrelé où nous nous trouvions fit diversion.

(40)

Det ligger en skikkelse i sengen (NF1)

Couchée dans le lit, une silhouette. (NF1TF)

(41)

Jeg forklarer at det står en pappeske i kottet som hun har sagt de skal komme og hente senere. (KF1)

J'explique qu'ils doivent encore venir chercher un carton qui se trouve dans le cagibi. (KF1TF)

Å hoppe (opp) dans (39) est un verbe de « mouvement contrôlé ». De tels verbes sont généralement traités comme inergatifs. Ici, il apparaît dans une construction impersonnelle dans le texte norvégien. Notons cependant qu'il a été rendu dans le texte français par un nom déverbal (*arrivée*) qui a été dérivée à partir d'un verbe français inaccusatif. *Å ligge* et *å stå* dans (40)-(41) se prêtent également sans problème à la construction impersonnelle (*det ligger en skikkelse... - det står en pappeske i kottet...*). Dans le texte français, par contre, le traducteur recourt à des paraphrases, d'une part à une construction participiale (*couchée dans le lit...*), d'autre part à une subordonnée relative (*un carton qui se trouve dans le cagibi...*). Sur la base de ces exemples, on peut conclure qu'il y a une tendance très nette dans la traduction française à utiliser des constructions personnelles ou des paraphrases là où l'auteur norvégien a utilisé une construction impersonnelle. Enfin, la construction impersonnelle se prête difficilement à vérifier l'inaccusativité, que ce soit en français ou en norvégien.

Bibliographie

- Cummins, S. 2000. The Unaccusative Hypothesis and the Impersonal Construction in French. *Canadian Journal of Linguistics*. 45. 225-251.
- Hanisch, T. 2004. *Les constructions impersonnelles du français et l'hypothèse inaccusative*. Mémoire de maîtrise. Université d'Oslo.
- Herslund, M. et al. 1997. *Det franske sprog*. Kapittel IV.
- Legendre, G. 1994. *Topics in French Syntax*. New York: Garland Publishing.
- Legendre, G., Sorace, A. 2003. Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes. In : D. Godard (éd). *Les langues romanes*. Paris : CNRS Editions. 185-233.
- Lødrup, H. 1987. Uakkusativitetshypotesen og norsk syntaks. *Norskraft*. 54. 46-63.
- Martin, R. 1970. La transformation impersonnelle. *Revue de linguistique romane* 34. 377-394.
- Willems, D. 1985. La construction impersonnelle. In: Melis, L. *Les constructions de la phrase française. Communication et cognition*. 167-221.
- Zaenen, A. 1993. Unaccusativity in Dutch : integrating syntax and lexical semantics. In : Pustjovsky, J. (éd). *Semantics and the lexicon*. Dordrecht : Kluwer. 129-61.